

Les employeurs et la gestion de la diversité ethno culturelle

Le rôle des organismes communautaires



PLAN

- **Partie 1** : Présentation et rôles des organismes communautaires oeuvrant en immigration dans le soutien à la gestion de la diversité ethno culturelle au Québec
- **Partie 2** : Exemples d'interventions effectuées par des organismes communautaires
- **Partie 3** : Conclusions : Quelques constats sur le rôle joué par les organismes communautaires

Partie 1 : Présentation et rôles des organismes communautaires oeuvrant en immigration dans le soutien à la gestion de la diversité ethno culturelle au Québec

- Apparition des premiers organismes communautaires dans les années 1960
- Il s'agit d'initiatives citoyennes pour apporter du support et de l'aide à des individus confrontés à des problématiques particulières
- Les champs d'intervention sont diverses : santé, éducation, immigration, environnement, emploi etc.
- En 2001, le secteur communautaire au Québec représente environ 3800 organismes communautaires, 25 000 salariés et plus de 125 000 bénévoles

- Le rôle social des organismes communautaires dans la société québécoise est largement reconnu par l'État (création en 1995 du Secrétariat de l'Action Communautaire Autonome et adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome en 2002)
- L'état appui financièrement la mission de bon nombre d'organismes communautaires : environ 365 Millions de Dollars en subventions de la part du Gouvernement du Québec (soit un peu moins de 1% du budget en 2003) pour environ 1.3 millions de personnes desservies.
- Les organismes communautaires peuvent être des partenaires de l'État pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques gouvernementales dans les secteurs où ils interviennent (consultation, concertation, projets)

- Les organismes communautaires oeuvrant auprès d'une clientèle immigrante sont organisés autour de la Table de Concertation pour les Réfugiés et les Immigrants (TCRI) qui regroupe plus de 130 organismes répartis dans tout le Québec
- Un peu moins de la moitié d'entre eux (60), offrent des services adaptés d'aide à l'intégration en emploi des personnes réfugiées et immigrantes

Quelques mots sur les particularités du marché du travail nord-américain (Québécois)

- Primauté de l'expérience et de l'expertise sur les diplômes et les grandes écoles
- Existence au Québec de 45 ordres professionnels
- Importances des relations et du réseaux de contacts dans la recherche d'emploi (80% des emplois se comblent grâce aux réseaux) = importance du premier emploi
- Bilinguisme « obligatoire » (F, Ang), connaissance d'une autre langue un véritable atout.
- Bassin de main-d'œuvre pas toujours en adéquation avec les besoins des entreprises
- Certains secteurs connaissent des pénuries
- Politiques de discrimination positive mise en place par les gouvernements fédéral et provincial (PAE) depuis 20 ans

Partie 2 : Exemples d'interventions effectuées par des organismes communautaires

- Exemple 1 : l'intégration à l'Ordre des Ingénieurs du Québec
- Exemple 2 : Programme d'immersion professionnelle
- Autres exemples d'interventions

Exemple 1 : l'intégration à l'Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ)

- Programme mis en place en 1999 suite à une étude faite par le CAMO-Pi
- L'objectif est d'aider les ingénieurs diplômés à l'extérieur du Québec à préparer les examens exigés par l'OIQ
- Partenariat entre les organismes communautaires et le gouvernement (Ministère de l'éducation et de l'emploi)
- Nombre de personnes accompagnées : 120 en 2006

L'aide apportée se traduit par :

- un accompagnement dans la constitution des dossiers auprès de l'OIQ et des institutions partenaires ; offert par les organismes
- une formation proposée par l'École Polytechnique de Montréal en vue de préparer les examens exigés par l'OIQ
- un soutien financier dans le cadre des démarches administratives et durant la formation ; offert par le Ministère de l'emploi
- un accompagnement et un soutien à la recherche d'emploi ; offert par les organismes et Emploi Québec

Remarques : des projets similaires existent pour d'autres ordres professionnels: infirmières, infirmières auxiliaires, agronomes, technologues...

Exemple 2 : Programme d'immersion professionnelle

- Ce programme vise à permettre à des nouveaux arrivants d'obtenir une première expérience de travail dans leur domaine
- Les acteurs de ce programme sont : Le ministère de l'emploi, les organismes et les entreprises privées
- Les moyens mis en place pour atteindre cet objectif sont :
 - Un accompagnement qui vise à conseiller le candidat dans sa recherche d'emploi
 - Entrer en relation avec des entreprises en recrutement
 - Offrir une subvention aux entreprises couvrant une partie du salaire durant les 6 premiers mois de travail
 - Environ 85% des participants maintenus en emploi après 6 mois

Autres exemples d'interventions

1. Salon d'emploi pour professionnels immigrants

- Recruter des entreprises et définir les besoins en personnel
- Sélectionner et préparer les candidats aux rencontres avec les employeurs
- Sensibiliser les employeurs à la gestion de la diversité culturelle
- Faire connaître les services existants (ministères et organismes) aux employeurs par le biais de présentations.

Autres exemples d'interventions

2. Développement de partenariats avec les entreprises sous la forme d'échange de services

Les organismes offrent :

- un traitement privilégiés des offres d'emploi et la sélection des candidats
- faire connaître les différentes mesures favorisant l'embauche de personnes immigrantes
- référer des candidats potentiels au fur et à mesure
- contribuer au maintien en emploi des nouveaux arrivants en référant les employeurs à des ressources internes ou externes

Les entreprises s'engagent à :

- faire parvenir les possibilités d'emploi
- donner un retour sur les candidatures soumises
- rencontrer des candidats potentiels en vue de leur donner des conseils sur le processus d'embauche
- offrir des stages rémunérés
- mettre en place du mentorat

Partie 3 : Conclusions : Quelques constats sur le rôle joué par les organismes communautaires

- Capacités à travailler dans un contexte d'interculturalité (formations offertes au sein du réseau)
- Approche holistique : la situation et l'environnement dans lequel évolue les candidats sont pris en compte en vue de proposer des solutions
- Professionnalisation des organismes
 - Personnel fortement diplômé et spécialisé : conseiller ressources humaines, psychologues, conseiller d'orientation, travailleurs sociaux...
 - Professionnalisation des pratiques : systématisation des processus , services adaptés et adaptables.

Cette présentation est
rendue possible grâce
à la participation
financière du MICC

*Immigration
et Communautés
culturelles*

Québec 

Sources :

- TCRI (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes)
- Résumé de la politique gouvernementale sur l'action communautaire (Emploi Québec - 2001)
- Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) – les organismes communautaires autonomes du Québec : Bâtisseurs de solidarités.